

(1)

(N° 176)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 MAI 1895.

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail
et des Travaux publics pour l'exercice 1895 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. MAENHAUT.

ART. 59^{bis}.

« Travaux d'art en vue d'empêcher l'écoulement sur le sol belge des eaux
contaminées de l'Espierre. » fr. 300,000 »

JULES MAENHAUT,
VAN CLEEMPUTTE,
JOS. HOYOIS,
RAEPSAET,
THIENPONT,
HUYSHAUWER.

(1) Budget, n° 3, VII.
Rapport, n° 70
Amendements, n° 69, 96, 126, 141, 171, 172 et 173.
Rapport sur des amendements, n° 95.